

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
PROFFESIONNELS (BTOB)
ÉTABLISSEMENT NUNNINGER

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les Établissements Nunninger (« Le Vendeur ») fournit aux Clients professionnels (« Les Clients ou le Client ») qui lui en font la demande, via le site internet du Vendeur www.nunninger-motoculture.fr, par contact direct en magasin, du matériel de motoculture et de pièces détachées de marque Stihl (« Les Produits »).

Elles s'appliquent sans restriction ni réserves à toutes les ventes conclues par le Vendeur auprès des Clients de même catégorie, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Vendeur.

Toute commande de Produits implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions générales d'utilisation du site internet du Vendeur pour les commandes électroniques.

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs du Vendeur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Vendeur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont communiquées sans délai à tout Client qui en fait la demande.

ARTICLE 2 - Commandes – Tarifs

2-1. Passation de la commande en ligne

Il appartient au Client de sélectionner sur notre Site les Produits qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Il lui incombe de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler ou rectifier immédiatement toute erreur.
- L'enregistrement d'une commande sur notre Site est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet <https://www.nunninger-motoculture.fr/>.

- La vente n'est définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur par courrier électronique, qui doit être envoyée sans délai.

Toute commande passée, validée par le Client et confirmée par le Vendeur, dans les conditions et selon les modalités ci-dessus décrites, sur notre Site constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Vendeur.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Le Client pourra suivre l'évolution de sa commande sur notre Site.

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est ni modifiable ni annulable.

2-3 Tarifs

Les produits sont fournis aux tarifs du Vendeur en vigueur au jour de la passation de la commande, et, le cas échéant, dans la proposition commerciale spécifique adressée à l'Acquéreur. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée le Vendeur.

Ces prix sont nets et HT, départ usine et emballage en sus. Ils ne comprennent pas le transport, ni les frais de douane éventuels et les assurances qui restent à la charge du Client.

Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par le Client concernant, notamment, les modalités et délais de livraison, ou les délais et conditions de règlement. Une offre commerciale particulière sera alors adressée au Client par le Vendeur.

ARTICLE 3 - Conditions de paiement

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- Par cartes bancaires : Carte bancaire, Visa, Mastercard,
- Par PayPal.

Le Vendeur ne sera pas tenu de procéder à la livraison des produits commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités ci-dessus indiquées.

La mise à l'encaissement du chèque est réalisée immédiatement.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Vendeur.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux mensuel de 10 % du montant TTC du prix figurant sur ladite facture, seront automatiquement et de plein droit acquises au Vendeur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Vendeur se réserve en outre le droit.

Sauf accord exprès, préalable et écrit du Vendeur, et à condition que les créances et dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles aucune compensation ne pourra être valablement effectuée entre d'éventuelles pénalités pour retard dans la livraison ou non-conformité des produits commandés par le

Client d'une part, et les sommes dues, par ce dernier, au Vendeur, au titre de l'achat desdits produits, d'autre part.

Enfin, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros sera due, de plein droit et sans notification préalable par le Client en cas de retard de paiement. Le Vendeur se réserve le droit de demander au Client une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Vendeur pour paiement anticipé.

ARTICLE 4 - Remises et Ristournes

Le Client pourra bénéficier des remises et ristournes figurant aux tarifs du Vendeur, en fonction des quantités acquises ou livrées par le Vendeur en une seule fois et un seul lieu, ou de la régularité de ses commandes.

ARTICLE 5 - Livraisons

Les Produits commandés par le Client seront livrés en France métropolitaine dans le délai indiqué sur la fiche Produit à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande sur notre Site.

Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Vendeur ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard de livraison n'excédant pas 30 jours.

En cas de retard supérieur à 30 jours, le Client pourra demander la résolution de la vente. Les acomptes déjà versés lui seront alors restitués par le Vendeur.

La responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au Client ou en cas de force majeure.

La livraison sera effectuée à l'adresse mentionnée par le Client lors de la commande et à laquelle le transporteur pourra facilement accéder, les produits voyageant aux risques et périls du Client.

Le Client est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les Produits délivrés par le Vendeur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

Le Client disposera d'un délai de 72 heures à compter de la livraison et de la réception des produits commandés pour émettre, par écrit, de telles réserves auprès du Vendeur.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par le Client.

Le Vendeur remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

ARTICLE 6 - Transfert de propriété - Transfert des risques

6-1. Transfert de propriété

Le transfert de propriété des Produits, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

6-2. Transfert des risques

Le transfert au Client des risques de perte et de détérioration sera réalisé dès acceptation du bon de commande par le Vendeur, matérialisant l'accord des parties sur la chose et sur le prix, indépendamment du transfert de propriété, et ce quelle que soit la date du paiement et de la livraison des produits.

ARTICLE 7 - Garantie

Le Client professionnel peut bénéficier de la part de STIHL de deux garanties différentes : la garantie légale des vices cachés et la garantie commerciale. La garantie légale s'applique en tout état de cause dans le respect des conditions qui la régissent.

Ces conditions de garanties de STIHL figurent sur le site <https://www.stihl.fr/fr/conditions-garantie> .

Nous ne manquerons pas de vous les communiquer sur simple demande.

Si vous souhaitez faire jouer la Garantie Commerciale, nous vous remercions de nous le signaler lors de la prise de contact avec notre Service Client (voir article 4 des présentes CGV).

Pour faire jouer votre Garantie Commerciale, il vous appartient de consulter les modalités d'application de celle-ci généralement présentes dans la boîte contenant le produit et sur le site <https://www.stihl.fr/fr/conditions-garantie> .

7.1 La garantie légale applicable aux Clients professionnels

Constituent des vices cachés les défauts cachés de chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

L'action résultant des vices cachés doit être intentée par le Client dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Le Client devra alors prouver que le défaut existait au moment de l'achat, qu'il était caché et qu'il rend le produit inutilisable. Le Client pourra alors choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

Pour la mettre en œuvre cette garantie, le Client doit adresser sa réclamation au service suivant : ANDREAS STIHL SAS, 1, rue des épinettes, ZI Nord à Torcy (77200), Mail : contact@stihl.fr.

7.2 La garantie commerciale

Les produits en vente sur notre Site bénéficient d'une garantie contractuelle accordée par la société STIHL, dites « Garantie Commerciale », à laquelle le Vendeur n'est pas partie.

ANDREAS STIHL SAS
1, rue des épinettes, ZI Nord, 77200 Torcy
RCS Meaux n°318 354 818
Tél : 08 01 90 22 14
Mail : contact@stihl.fr

Pour pouvoir bénéficier de cette garantie commerciale gratuite de 12 mois, le Client doit enregistrer l'achat de sa machine sur le site www.stihl.fr dans les 30 jours suivant la date d'acquisition.

STIHL accorde à ses Clients professionnels une garantie commerciale comprenant :

- Une garantie commerciale d'un an à compter de la date d'achat du produit applicable toutes les machines STIHL (sur lesquelles est apposé un numéro de série);
- Une garantie commerciale de deux ans à compter de la date d'achat du produit applicable aux batteries Lithiumion** STIHL Professionnelles, Gammes AP et AR (sur lesquelles est apposé un numéro de série);

- des extensions de garantie soumises à des conditions spécifiques.

*** Batteries utilisées comme source d'énergie exclusive pour les machines à batterie STIHL.*

Les conditions pour bénéficier de la garantie commerciale sont détaillées dans le document accessible sous le [lien suivant](#) et également inclus dans l'email de confirmation de commande adressé au Client.

Cette garantie commerciale ne se substitue pas à la garantie légale relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil.

ARTICLE 8 - Responsabilité

En cas de faute prouvée par le Client, le Vendeur ne sera tenu que de la réparation des dommages directs et prévisibles du fait de l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente.

En conséquence, le Vendeur ne pourra en aucune circonstance encourir de responsabilité au titre des pertes ou dommages indirects ou imprévisibles du Client ou des tiers, ce qui inclut notamment tout gain manqué, perte, inexactitude ou corruption de fichiers ou de données, préjudice commercial, perte de chiffre d'affaires ou de bénéfice, perte de clientèle, perte d'une chance, coût de l'obtention d'un produit, d'un service ou de technologie de substitution, en relation ou provenant de l'inexécution ou de l'exécution fautive des présentes Conditions Générales de Vente.

Le montant des dommages réparables qu'une Partie peut être amenée à payer à l'autre Partie au cours d'une année contractuelle est limité, tous dommages confondus, au prix des ventes payées au titre de ladite année. Ce plafond de réparation n'est pas applicable en cas de dol, de faute lourde ou de contrefaçon commise par l'une des Parties dans le cadre des présentes Conditions Générales de Vente.

Toute action découlant des présentes Conditions Générales de Vente sera exercée dans un délai d'un an à compter de la date à laquelle la Partie demanderesse a eu pour la première fois connaissance des faits à l'origine de son action.

ARTICLE 9 - Propriété intellectuelle

Le Vendeur conserve l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents aux Produits, photos et documentations techniques qui ne peuvent être communiqués ni exécutés sans son autorisation écrite.

ARTICLE 10 - Données personnelles

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet <https://www.nunninger-motoculture.fr/> répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé en contactant notre service client dont les références figurent à l'article 4 des présentes.

ARTICLE 11 - Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure si elle est temporaire.

Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de ses obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de ses obligations contractuelles. A cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire. Si l'empêchement est définitif, les présentes seront purement et simplement résolues selon les modalités définies ci-dessous.

La résolution de plein droit pour force majeure, ne pourra avoir lieu que **20** jours après une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

ARTICLE 12 – Litiges

Tout litige doit préalablement faire l'objet d'une réclamation écrite auprès du Vendeur. Vous pouvez nous joindre par mail, motoculture.nunninger@wanadoo.fr ou par lettre postale : Établissement Nunninger, 1 rue Paul Baudry, 68700 Cernay.

Toutefois, si au terme d'un délai de 20 jours, les Parties n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur un compromis ou une solution, le litige serait alors soumis à la compétence juridictionnelle désignée ci-après.

ARTICLE 12-1 - Attribution de juridiction

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LE PRESENT CONTRAT ET LES ACCORDS QUI EN DECOULENT POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESOLUTION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL DE MULHOUSE.

ARTICLE 13 - Droit applicable - Langue du contrat

Les présentes Conditions générales Définir la forme des conditions générales et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.